



Société Internationale de Droit militaire et de Droit de la Guerre aisbl

BUTS

La « Société Internationale de Droit militaire et de Droit de la Guerre » ou « International Society for Military Law and the Law of War » est une Association Internationale Sans But Lucratif (aisbl) de droit belge, ayant obtenu un statut consultatif auprès des Nations Unies. La Société a son siège social, ainsi que son Secrétariat général, à Bruxelles depuis 1988 lorsqu'elle a été créée pour prendre la relève d'une société internationale portant le même nom et établie à Strasbourg en 1956. Les langues officielles de la Société sont le français et l'anglais.

Les objectifs de la Société sont :

- L'étude du droit militaire et du droit des conflits armés, ainsi que des opérations de promotion de la paix ;
- La diffusion du droit militaire et du droit des conflits armés dans le respect des principes issus des droits de l'Homme ;
- La recherche et l'harmonisation des systèmes de droits internes, au regard des aspects précédemment cités.

Dans cette optique, la Société organise régulièrement des activités en relation avec ces thèmes, édite et publie un certain nombre de publications et dispose d'un Centre de documentation. La Société destine ses activités et son Centre de documentation aussi bien aux membres qu'aux non-membres.

La Société compte plus de 700 membres, comprenant des professeurs d'Université, des magistrats civils ou militaires, des hauts fonctionnaires, des avocats et des officiers généraux ou supérieurs, répartis dans presque cinquante pays. Elle est également une organisation de liaison pour de nombreux Groupes nationaux œuvrant à la réalisation d'un objectif similaire à celui poursuivi par la Société et organisant leurs propres activités.

La Société coopère également avec diverses institutions et organisations qui agissent dans le même domaine.

Pour toute information complémentaire voir <http://www.soc-mil-law.org>

LES STRUCTURES

Les organes de gestion de la Société sont : l'Assemblée Générale, le Conseil de Direction et le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est le conseil électoral et la chambre de réflexion de la Société. Elle se compose de tous les membres de la Société et se réunit lors et à l'endroit des Congrès internationaux.

Le Conseil de Direction est l'organe général de direction de la Société.

Le Conseil d'Administration est en charge de la gestion journalière de la Société.

Cinq Commissions Spécialisées ont également été créées au sein de la Société :

- La Commission de Criminologie et de Droit Pénal Militaire
- La Commission de Droit International Humanitaire
- La Commission des Affaires Générales
- La Commission de l'Histoire du Droit Militaire et du Droit de la Guerre
- La Commission pour la Guerre Maritime et Aérienne

PUBLICATIONS

Les publications suivantes sont publiées par, ou sous les auspices, de la Société :

La Revue de Droit Militaire et de Droit de la Guerre / The Military Law and the Law of War Review est un périodique regroupant 4 numéros, publiés annuellement. Elle est éditée par le Centre d'étude belge de Droit Militaire et de Droit de la Guerre, sous les auspices de la Société et avec l'appui financier du ministère belge de la défense. Elle publie des contributions, après examen du texte par les collaborateurs de la Société, relatives aux domaines de recherche du droit militaire et du droit de la guerre, et ce en français, en anglais, en allemand, en espagnol, en italien et en néerlandais. Les propositions d'articles doivent être envoyées au directeur des publications par l'intermédiaire du courriel de la Société soc-mil-law@scarlet.be. L'abonnement à la revue s'élève à € 35,00 pour les membres et à € 55,00 pour les non-membres.

Les Recueils de la Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre contiennent la plupart des actes et débats des congrès triennaux de la Société (les débats des comités spéciaux étant quant à eux publiés dans la revue).

La Newsletter, envoyée par courriel aux membres de la société tous les 3 mois, contient non seulement des informations sur les activités de la Société, de ses groupes nationaux, et les activités pertinentes d'autres organisations ; mais également les développements rencontrés dans les domaines relevant de l'activité de la Société (Traités Internationaux, Jurisprudence, Lois nationales,...) ; ainsi qu'un aperçu des nouvelles publications. A la suite de chaque nouvelle publication de la Newsletter, l'ancien numéro est archivé en ligne sur le site de la Société (depuis 2004).

ACTIVITÉS

Les principales activités de l'association sont les congrès internationaux, ayant lieu tous les trois ans, et les séminaires organisés à l'attention des conseillers juridiques des forces armées. La Société organise également divers autres événements et apporte son aide et /ou sa participation aux activités des groupes nationaux et organisations partenaires.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation de la Société abrite un grand nombre d'ouvrages liés au domaine du droit militaire de différents pays, ainsi qu'aux thèmes issus du droit de la guerre, des différents aspects juridiques du droit des conflits armés et des opérations de promotion de la paix, du droit pénal international et des organisations internationales. Ce large éventail d'œuvres inclut également des revues spécialisées qui ont un partenariat avec la revue de la Société.

Le Centre de documentation, dont les locaux se trouvent au siège de la Société, est accessible aussi bien aux membres qu'aux non-membres. Toute personne souhaitant effectuer des recherches dans les locaux de la Société doit d'abord prendre contact avec le Secrétariat (voir la rubrique contact).

DEVENIR MEMBRE

Les membres sont admis en raison de leur compétence dans les matières qui font l'objet de l'association et de leur contribution à la poursuite des objectifs de la Société. Le montant des cotisations s'élève à € 20,00 sans l'abonnement à la revue et à € 55,00 avec l'abonnement.

Ils peuvent être admis :

- soit en raison de leur admission au sein d'un groupe national et de la notification qui en a été faite au Secrétaire Général;
- soit à titre individuel par décision du Conseil d'Administration suite à une demande écrite (formulaire disponible sur le site Internet de la Société), adressée au Secrétaire général.

Les cotisations sont payables à :

Banque de la Poste, 56 Rue des Colonies, 1000 Bruxelles, Belgique

IBAN: BE 29 0000 0330 4464

BIC/SWIFT: BPOTBEB1

CONTACT

Société Internationale de Droit militaire et de Droit de la Guerre aisbl

30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles, Belgique

E-Mail : soc-mil-law@scarlet.be

Website: www.soc-mil-law.org

Tel/Fax: +32 2 742 6178

Personne à contacter: M. Hans VRANKEN – M. Luc DE CONINCK

Responsable de l'édition : Ludwig VAN DER VEKEN, Secrétaire Général, QRE,
1 rue d'Evere, 1140 Bruxelles, Belgique